



Sociétés et jeunes en difficulté

Revue pluridisciplinaire de recherche

n°7 | Printemps 2009

La construction de la professionnalité éducative

Jeunesse à risques et dysfonctionnements des services de la protection de l'enfance : comment penser les pratiques d'accompagnement de jeunes désignés comme violents ?

Enquête qualitative française autour d'une douzaine de situations sociales dans le cadre du programme européen Daphné II

Youth at risk and malfunctioning of child protection services: how should the guidance measures for the young designated as violent be thought out? A qualitative survey in a dozen social situations within the framework of the European Program Daphné II

Juventud en riesgo social y disfuncionamiento de los servicios de protección de la infancia: ¿cómo definir las prácticas del acompañamiento de jóvenes calificados como violentos? Encuesta cualitativa en torno a una docena de situaciones sociales en el marco del programa europeo Daphné II

Patrick Lecaplain



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/sejed/6166>

ISSN : 1953-8375

Éditeur

École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse

Référence électronique

Patrick Lecaplain, « Jeunesse à risques et dysfonctionnements des services de la protection de l'enfance : comment penser les pratiques d'accompagnement de jeunes désignés comme violents ? », *Sociétés et jeunes en difficulté* [En ligne], n°7 | Printemps 2009, mis en ligne le 09 octobre 2009, consulté le 07 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/6166>

Ce document a été généré automatiquement le 7 mai 2019.



Sociétés et jeunes en difficulté est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Jeunesse à risques et dysfonctionnements des services de la protection de l'enfance : comment penser les pratiques d'accompagnement de jeunes désignés comme violents ?

Enquête qualitative française autour d'une douzaine de situations
sociales dans le cadre du programme européen Daphné II

*Youth at risk and malfunctioning of child protection services: how should the
guidance measures for the young designated as violent be thought out? A
qualitative survey in a dozen social situations within the framework of the
European Program Daphné II*

*Juventud en riesgo social y disfuncionamiento de los servicios de protección de la
infancia: ¿cómo definir las prácticas del acompañamiento de jóvenes calificados
como violentos? Encuesta cualitativa en torno a una docena de situaciones
sociales en el marco del programa europeo Daphné II*

Patrick Lecaplain

Introduction

- 1 La violence des jeunes est un sujet d'actualité dans la majorité des pays européens. L'objectif de notre recherche, financée par la commission européenne dans le cadre du programme DAPHNE II, était de réaliser une analyse comparative en Europe des mesures d'aide publiques ambulatoires destinées aux familles dont les enfants et adolescents

développent des conduites violentes. Alors que diverses enquêtes sur les aides en milieu protégé avaient déjà été réalisées, les mesures publiques ambulatoires ont été très peu analysées tant sur les plans nationaux qu'europeens. Ce projet de recherche visait à combler cette lacune par une intensification des échanges européens dans ce domaine de l'intervention sociale. Partant d'une comparaison détaillée des systèmes d'aide à l'enfance et à la jeunesse, il s'agissait d'analyser leur efficacité afin d'établir des recommandations de bonnes pratiques communes aux cinq pays participants. Le projet, qui a débuté en janvier 2006 pour une durée de deux ans, était dirigé par le professeur K. Fröhlich-Gildoff du centre de recherche sur l'enfance et la jeunesse de l'Evangelische Fachhochschule de Freiburg. Il a été réalisé en collaboration avec quatre autres laboratoires de recherche : l'Université de Halmstad en Suède, l'Université de Varsovie en Pologne, la Fachhochschule de St. Gallen en Suisse et l'I.R.T.S de Bretagne en France.

- 2 Cette recherche était divisée en trois phases majeures définies de manière précise au cours d'un cycle de conférences entre les équipes de recherche de chaque pays. La première phase consistait en une analyse approfondie des systèmes d'intervention dans les cinq pays. Cette analyse a été effectuée en s'appuyant sur l'étude des résultats d'enquêtes déjà existants ainsi que sur des entretiens complémentaires auprès d'experts exerçant dans différents champs d'intervention (santé, médico-social, social, justice). Afin de s'assurer de la comparabilité des résultats, des questions communes sur les systèmes d'aide avaient été préalablement élaborées. Il était recherché, d'une part, des réponses sur la manière dont l'entourage des familles concernées réagissait avant la mise en place d'une aide publique. D'autre part, il s'agissait d'identifier le moment où l'intervention d'une institution publique était jugée nécessaire. Des questions annexes avaient également pour objectif de déterminer la manière dont les familles étaient informées de l'existence des institutions publiques, ou encore comment, après un signalement, ces dernières prenaient contact avec les familles. Il convenait, en outre, d'observer le processus d'accompagnement mis en œuvre autour des différentes mesures d'aide elles-mêmes. Ces premiers résultats ont été présentés et comparés par les membres de l'équipe de recherche lors de la deuxième conférence qui se déroulait à Rennes en juin 2006. Ils ont révélé de nombreuses différences structurelles entre les pays liées, pour l'essentiel, à des particularismes nationaux tant historiques que philosophiques. Le rôle des diverses institutions telles que l'école ou la justice, et leurs réactions à l'égard des jeunes ayant des conduites violentes, est apparu extrêmement variable d'un pays à l'autre. Certaines similitudes apparaissaient pourtant dans ces résultats. Il s'est notamment avéré que l'âge des jeunes et le moment de l'intervention par rapport à leurs conduites violentes constituaient des « tournants majeurs » dans le succès de l'accompagnement éducatif. Il est aussi apparu que l'adéquation des mesures d'aide à la situation individuelle des usagers constituait un point nodal dans les pratiques. Ces premiers résultats ont orienté la poursuite des travaux sur ces deux axes de questionnements avec pour objectif la découverte de « *turning points* » dans les pratiques professionnelles. Par ce concept « *turning points* », nous faisons expressément référence à l'entendement qu'en donne le sociologue Anselm Strauss et les interactionnistes symboliques. Il s'agissait donc de déterminer le moment à partir duquel un « cas » devient un « cas » ainsi que les aspects favorisant une adéquation des aides publiques à la situation spécifique des usagers.
- 3 La deuxième phase de notre recherche s'est déclinée autour de deux étapes. La première avait pour but d'analyser les « tournants majeurs » dans les aides publiques à partir d'entretiens avec des professionnels de différents secteurs confrontés à cette

problématique (juges, travailleurs sociaux, professeurs, policiers, etc.). Dans l'étape suivante, notre attention était plus particulièrement focalisée sur la trajectoire biographique des jeunes. Des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès d'une pluralité d'acteurs dont les jeunes eux-mêmes. Cette multiplicité de regards sur les situations sociales a permis d'identifier des « tournants » dans la biographie des jeunes et de les comparer avec ceux identifiés par les professionnels dans les groupes de réflexion et dans les dossiers. Nous avons alors pu vérifier si ces « tournants biographiques » correspondaient aux « tournants structurels » analysés lors de la première phase d'enquête.

- 4 Enfin, au terme de la troisième et ultime étape du projet, le croisement de l'ensemble des données produites nous ont permis d'élaborer des recommandations de bonnes pratiques. Mais, si une première architecture d'ensemble a été posée, les recommandations de bonnes pratiques elles-mêmes restent dans une phase de développement et d'expérimentation avec des services et établissements de la protection de l'enfance de Brest (Conseil général 29, Parentel, etc.) et de Rennes (A.P.A.S.E, Maison de l'enfance de Carcé, etc.). Nous engageons effectivement avec nos partenaires européens, dans des conditions analogues et pour une période couvrant deux nouvelles années, un projet de recherche Daphné III et ce, à compter du mois octobre 2009. En l'état, il nous semble donc prématuré d'exposer des recommandations dont la finalisation n'est pas totalement aboutie. L'objet du présent article se concentre plus modestement sur l'exposition des résultats de la seconde phase d'enquête. Partant d'une étude de trajectoires biographiques, notre propos consiste à la fois à comprendre les conduites violentes de ces jeunes et d'en analyser les effets sur les dynamiques d'accompagnement éducatif.

Une approche sociologique qualitative

- 5 Toute démarche de recherche suppose la conception et la mise en œuvre d'un dispositif d'élucidation du réel. Le travail engagé dans le cadre de cette recherche se proposait de déterminer les différents « tournants » observés dans la trajectoire sociale de jeunes ayant des conduites violentes. Dans cette perspective, une attention plus particulière a été portée sur les effets des mesures d'aides qui leur ont été octroyées. Cette recherche a nécessité l'élaboration d'instruments spécifiques qui ont permis d'organiser le recueil des données empiriques. Nous avons réalisé un travail d'investigation qui a permis de croiser des données produites à l'aide de méthodes essentiellement qualitatives. Dans chacune des situations sociales abordées, nous avons eu d'abord accès à l'ensemble des informations disponibles sur au moins l'un des dossiers établis par rapport à la situation du jeune (justice, service social et/ou scolaire). Pour chacun d'entre eux, nous avons accédé à toutes les informations les concernant de la naissance à aujourd'hui même. Les autorisations sollicitées auprès des instances compétentes nous ont toujours été accordées sous réserve d'un strict respect du principe de confidentialité. Nous avons ensuite réalisé des entretiens individuels ou collectifs auprès de un à dix professionnels (juges des enfants, éducateurs spécialisés du service public ou d'associations habilitées, assistants de service social, animateurs socio-culturels, etc.) pendant des séquences de travail d'une durée de trois heures. Puis, nous avons, chaque fois que possible, réalisé des entretiens semi-directifs auprès des jeunes eux-mêmes en respectant la structure thématique d'un guide d'entretien élaboré par l'ensemble des équipes de recherche.

Enfin, pour l'une des situations analysées, nous avons également pu nous entretenir avec une mère, son fils nous ayant préalablement donné son accord.

- 6 La logique de construction de notre échantillon a scrupuleusement respecté un principe commun de diversification des profils sociaux des interviewés. Nous avons appliqué pour cela des critères de genre, d'appartenance au milieu urbain ou rural ainsi que d'origine ethnique afin de constituer une typologie de jeunes aussi contrastée que possible. Les onze situations sociales traitées, sept garçons et quatre filles, étaient localisées sur deux quartiers rennais et sur deux communes qui se trouvent à une trentaine de kilomètres de Rennes. Les groupes de professionnels, ayant réfléchi sur chacune de ces situations sociales, ont été constitués sur la base de leur appartenance aux mêmes sites géographiques que ces jeunes. La réalisation de nos entretiens auprès des jeunes s'est opérée en fonction d'un ensemble de dispositions pratiques. Ces dispositions sont le produit d'un compromis entre des contraintes matérielles, liées aux conditions d'exécution de la recherche, et de notre détermination à respecter un ensemble de principes d'investigation. Ainsi, le mode d'accès aux enquêtés s'est effectué sur recommandations du professionnel qui présentait la situation sociale du jeune lors de nos travaux de groupe. Au cours des rencontres avec les jeunes, nous avons présenté notre recherche en garantissant la confidentialité et l'anonymat des propos recueillis. Le choix du lieu de déroulement des entretiens n'était évidemment pas sans portée symbolique. Nous avons toujours essayé d'être particulièrement attentifs à d'éventuelles incidences du lieu d'entretien sur la nature des propos de l'interviewé. Nous avons écouté attentivement les propositions de nos interlocuteurs en favorisant le choix d'un endroit à leur convenance. Dans la majorité des situations, c'est un lieu neutre, hors cadre familial, qui a été retenu par nos interlocuteurs.
- 7 Le travail d'analyse des sept entretiens réalisés, sur les onze situations sociales investiguées, avait pour objectif principal de répertorier les catégories sociales avec lesquelles ces jeunes se décrivent et sont décrits par les professionnels, voire si possible, par leurs parents (dans les faits, seule une mère a accepté de témoigner). Il s'agissait de découvrir « les univers symboliques » construits, mentalement, par ces différents acteurs sociaux en fonction de leur expérience sociale. Ces « univers symboliques » doivent être ici conçus « comme la matrice de toutes les significations socialement objectivées et subjectivement réelles. La société historique entière et la biographie complète de l'individu sont considérées comme des événements prenant place à l'intérieur de ces univers »¹. L'exploration des mondes symboliques de ces différents acteurs sociaux s'est réalisée par une recherche systématique de leurs « représentations actives ». Ce sont effectivement « ces représentations actives » qui « structurent les discours des individus sur leurs pratiques sociales « spécialisées » grâce à la maîtrise d'un vocabulaire, à l'intériorisation des « recettes », à l'incorporation d'un « programme », bref à l'acquisition d'un savoir légitime qui permette à la fois l'élaboration de « stratégies pratiques » et l'affirmation d'une « identité reconnue »². Il s'agissait donc bien de décrypter des représentations sociales entendues comme « une forme de connaissances, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social »³. Notre démarche analytique autour de ces représentations sociales s'est structurée dans une dimension diachronique empruntée à la notion de carrière telle qu'elle a été développée par Hughes Everett C (1958) et l'interactionnisme symbolique. Dans ce cadre, nous entendons donc par carrière un enchaînement de phases et la signification socialement construite qu'il revêt pour

l'individu. La carrière nous a servi à identifier et à décrire, voire à modéliser le processus subjectif de transformation des rapports que les jeunes entretiennent avec la violence. Nous avons ainsi pu dégager plusieurs étapes qui structurent notre approche : L'engagement dans le cycle des conduites violentes, la phase d'installation et d'escalade dans la violence, les points d'appui pour en sortir. D'un point de vue méthodologique, nous avons en outre appliqué les principes d'une approche explicitement référée à la « grounded theory » d'Anselm Strauss⁴.

Du « brouillage » des identités familiales aux conduites violentes des jeunes

Des identités parentales et familiales « brouillées »

- 8 Sous l'apparente diversité des situations sociales, il est possible de relever de nombreuses régularités signifiantes dans les systèmes familiaux des jeunes interviewés. Dans notre démarche sociologique, nous avons opéré une distinction entre structure familiale et interactions. Le concept de structure familiale renvoie plutôt du côté de l'organisation de la sphère familiale alors que les interactions se réfèrent aux dynamiques relationnelles entre les différents membres de la famille.

Des structures familiales disloquées

- 9 Les situations familiales des jeunes concernés par notre enquête présentent des caractéristiques sociales récurrentes. Huit familles sont effectivement monoparentales alors que les trois autres sont recomposées. La séparation du couple parental est très majoritairement intervenue dans un intervalle allant de 1 mois à 4 ans après la naissance de l'enfant. Le climat conjugal et familial est toujours emprunt d'épisodes violents. Ces dysfonctionnements familiaux et les ruptures qui en découlent ne mettent pas pour autant un terme aux difficultés rencontrées par ces familles. Les séparations s'accompagnent, dans six de ces situations, par une rupture totale des liens avec le père. Celui-ci se retrouve alors dans une posture de « clandestinité ». Dans les cinq autres cas, les liens avec le père perdurent mais restent complexes et précaires. Les liens parentaux et familiaux sont donc peu établis voire même cachés à l'enfant. Il n'est alors guère surprenant de constater qu'il existe une véritable opacité dans la filiation de la plupart de ces jeunes. Ce sont effectivement des mères qui élèvent leur enfant dans une posture plus ou moins prononcée d'isolement familial et social. Dans trois de ces cas, la mère de l'enfant constitue même l'unique référence permanente de l'enfant. Elles posent implicitement l'interrogation de tout recours pour l'enfant à des tierces personnes. La persistance des difficultés observées peut, en outre, s'expliquer par les graves difficultés psychologiques de la mère, du père et, parfois même, des deux parents de l'enfant. Ces parents sont également confrontés à problèmes sociaux majeurs (chômage, emplois précaires, endettement, etc.). L'une de ces situations illustre bien le type de structures familiales auxquels nous avons été régulièrement confrontés. Léo a été conjointement élevé jusqu'à l'âge de deux ans par ses parents. Il a un frère qui est de sept ans son aîné. Son père d'origine étrangère, dont la première épouse s'est suicidée, a des comportements très violents à l'encontre de ses enfants et de sa femme. Après la séparation, la mère de Léo décide de déménager et de changer de région pour échapper aux agressions répétées de son ex conjoint. Elle élève seule ses deux enfants. En résumé, à

l'instar de Léo, les jeunes interviewés appartiennent à des familles qui se sont défaits précocement. Les mères ont été le plus souvent amenées à vivre dans un relatif isolement familial et social avec leurs enfants.

L'imbroglie des statuts et des rôles dans les interactions familiales

- 10 Au regard de la taille somme toute réduite de notre échantillon, nous entendons observer une certaine réserve interprétative sur les interactions familiales. Il nous semble que les onze cas analysés permettent, au mieux, d'extraire quelques variables significatives que l'on retrouve dans l'ensemble des situations traitées. C'est pourquoi, afin de donner corps à notre propos, nous avons fait le choix d'illustrer cette dimension des relations familiales par l'évocation d'une situation sociale qui nous paraît typique. Il s'agit, dans cet exposé, d'en extraire les principaux aspects tout en veillant à les inscrire dans leur contexte social et leur dynamique propre. Ainsi, les parents de Denis sont tous deux alcooliques et ont régulièrement des conduites violentes tant dans la sphère conjugale que familiale. Denis dit de son père qu'il lui a surtout manifesté de l'intérêt en lui donnant des coups. Pourtant, cette relation n'est pas sans ambivalence. Denis pense effectivement que c'est une manière traditionnelle d'élever les enfants chez les gens du voyage. Il se reconnaît dans la branche familiale paternelle qui est constituée, dit-il, de « gens biens » même, si par ailleurs, il déplore les avoir peu rencontrés. La branche familiale paternelle est ainsi idéalisée et devient une filiation fortement revendiquée. Il est intéressant de noter que l'affirmation de sa force physique est une valeur cardinale de l'identité masculine au sein de la communauté des gens du voyage. Denis affirme « ne pas pouvoir compter sur sa mère » avec qui il n'a que des relations superficielles. Le lien filial avec sa mère n'est pas investi. Il en souffre, le déplore et n'est donc pas dépourvu d'attentes dans ses relations avec sa mère. C'est une femme qui, s'alcoolisant, est peu disponible pour son fils. Elle lui demande de se débrouiller tout seul et de n'accepter l'aide de personne. Il lui est demandé de faire face seul à ses problèmes. Elle n'a et ne cherche pas à avoir d'autorité sur son fils. Elle n'a jamais manifesté de désirs pour Denis comme celui, par exemple, « de le mettre dans le droit chemin ». Dans les relations avec sa mère, « on ne se dit rien » : le silence est de rigueur. Ils ne se sont jamais manifestés de tendresse mutuelle, d'affection. Le langage des émotions et des sentiments est proscrit. Il n'y a ni « bonjour », ni « câlins ». Les échanges verbaux sont essentiellement fonctionnels. Il nourrit un sentiment d'injustice à l'égard du frère qui aurait bénéficié d'un régime de faveur tant auprès de son père que de sa mère. S'il regrette, par ailleurs, l'absence de discussions avec son frère, il reconnaît que c'est quelqu'un d'important pour lui. Au rang des personnes qui comptent, son frère et l'assistante familiale sont les seules figures significatives. D'une manière plus générale, il entretient des relations de méfiance à l'égard des adultes et des jeunes de son âge. Il ne veut pas s'attacher aux autres. L'investissement affectif des relations est perçu comme étant dangereux et source de désillusions.
- 11 En résumé, cette situation typique nous permet d'évoquer quelques lignes de force que nous retrouvons peu ou prou dans l'ensemble des situations traitées. Les interactions familiales sont effectivement caractérisées par un état de confusion statutaire qui prend la forme d'un « brouillage » entre les places respectives du jeune et de ses parents. Ce « brouillage » dans les positionnements statutaires se décline selon plusieurs perspectives. Les parents de ces jeunes éprouvent tout d'abord les pires difficultés à assumer leur place d'adulte. Leur propre vie d'homme ou de femme est profondément entravée par leurs problèmes psychologiques et sociaux. Pour reprendre une expression

redondante dans nos entretiens, ils ne savent peu ou pas s'occuper d'eux. Ils se retrouvent également en difficulté dans l'exercice de leur parentalité. Ils sont peu ou pas disponibles et leurs « attitudes éducatives » oscillent entre le désintérêt et le surinvestissement. Mais dans tous les cas de figure, la question de leur capacité à exercer une autorité sur leur enfant se pose avec une acuité jamais démentie. L'absence de tiers dans les relations entre les mères et leur enfant est aussi une interrogation récurrente. Les pères n'entretiennent au mieux que de lointaines relations avec leurs enfants. Dans sa forme la plus aboutie, la figure du « père clandestin », caractérisée par une « filiation honteuse ou cachée » à l'enfant, revient de manière répétée. Les enfants, de leur côté, entretiennent des relations caractérisées par une profonde ambivalence à l'égard de leurs parents. Cette ambivalence se joue dans la confrontation du parent réel avec le parent imaginaire qui vient rappeler leur quête psychologique du « parent bon et aimant ». Ainsi, confrontés à des parents d'une consistance toujours incertaine, ils entretiennent une posture de défiance mais aussi d'attente jamais assouvie. Cette ambivalence explique, pour une part au moins, les attermoissements observés dans les comportements de ces jeunes. Cette logique d'une espérance sans cesse contrariée semble d'ailleurs constituer un puissant aiguillon. C'est également avec une fréquence non moins significative que l'on observe une interversion des rôles entre les jeunes et leurs parents. Dans la majorité des situations, ce sont les jeunes qui apportent du soutien à leurs parents et non l'inverse.

Des stades différenciés dans les conduites sociales des jeunes

- 12 Il est possible de distinguer plusieurs stades dans l'évolution des conduites sociales développées par les jeunes interviewés. Cette notion de « stades » suppose néanmoins une interprétation dynamique de notre matériau empirique. Elle ne doit effectivement pas exclure les différences sensibles, observées ici où là, dans l'évolution des comportements de chaque jeune.

L'engagement dans le cycle des conduites violentes

- 13 Dans tous les cas, l'apparition de comportements violents est décrite par les jeunes comme une irruption soudaine à l'âge de 12/13 ans, c'est-à-dire au début de l'adolescence. Cette caractéristique peut sans doute trouver un début d'explication dans l'âge de nos interviewés (survalorisation du présent, « oubli » des événements de leur enfance par exemple). Pourtant, dans au moins quatre des situations examinées, on constate des antécédents biographiques dès l'âge de cinq à six ans. Dans ces situations, des troubles du comportement (instabilité, hyperactivité, labilité de l'attention, agressivité, etc.) sont diagnostiqués et intégrés dans les dossiers concernant ces jeunes. Il reste que, dans la description que nos interviewés font de leur trajectoire sociale, les modes d'entrée dans le cycle de la violence sont toujours postérieurs et contextuels. Ils évoquent à ce propos des scénarii à entrées multiples. Ainsi, les conduites violentes, tant physiques que verbales, sont initialement orientées vers l'un des parents et, plus spécifiquement, vers la mère qui assure continuité et permanence dans l'éducation. Les premières manifestations de violence physique et verbale s'inscrivent, pour d'autres jeunes, dans une dynamique d'intégration et d'alignement sur le groupe de pairs. Enfin, les comportements violents apparaissent pour quelques jeunes dans certaines situations sociales spécifiques (rue, école, etc.).

- 14 Les conditions dans lesquelles ces premières manifestations de violence sont identifiées par les jeunes eux-mêmes varient donc de manière significative. On constate d'abord que, dans au moins quatre de ces situations, l'émergence des comportements violents s'inscrit dans « un cheminement de développement persistant » depuis la petite enfance. Les jeunes concernés ont également grandi dans un climat de violences conjugales et familiales patent. Les autres, pour leur part, ont été confrontés, dès leur plus jeune âge, à des privations et des négligences préjudiciables à leur développement. On observe également que les « tournants d'entrée » dans la violence elle-même varient en fonction du type et de la nature des actes commis. Sur la base des déclarations des jeunes, on peut opérer la classification suivante par rapport aux comportements évoqués : violence familiale à l'égard d'une mère seule, violence collective perpétrée avec un groupe de pairs, violence contextuelle à l'égard quasi-exclusif de professionnels de l'éducation nationale, violence communautaire perpétrée contre personnes anonymes circulant sur l'espace public.
- 15 Dans l'ensemble de ces situations, les actes de violence sont physiques, verbaux ou peuvent relever simultanément de ces deux catégories. En résumé, les « tournants d'entrée » dans la violence nous semblent renvoyer à la signification sous-jacente de ces comportements pour les jeunes : pour les uns à leurs difficultés relationnelles avec leur mère, pour d'autres à leur sentiment de stigmatisation scolaire notamment.

La phase d'installation et d'escalade dans la violence

- 16 Le « tournant d'entrée » dans la violence étant engagé, on assiste dans tous les cas à un processus d'installation et d'escalade. Ce processus se développe autour de plusieurs dimensions spécifiques. Les conduites violentes des jeunes s'expriment d'abord dans de nouvelles situations sociales, se caractérisent par une fréquence accrue et peuvent être associés à d'autres types de comportements déviants. Ces évolutions se combinent néanmoins de manière toujours singulière dans la trajectoire biographique de ces jeunes. Plusieurs exemples le démontrent de manière significative. La violence de Chloé se manifeste contre les objets de son quotidien et d'autres jeunes de son âge. La fréquence et l'intensité de ses comportements violents s'inscrivent dans le quotidien. Elle commet également des vols en groupe avec agressions. Elle développe encore des comportements de consommation compulsive (drogue douce, tabac). Elle ne parvient pas à s'engager dans sa scolarité. Elle cultive l'apparence d'un garçon dans ses tenues vestimentaires. La violence de Selim s'aggrave, pour sa part, dans une logique de construction d'identité collective. Elle se développe dans un quartier périphérique de la ville de Rennes. Si elle reste présente, cette violence semble se stabiliser dans son expression. Ce jeune joue un rôle actif dans les réseaux de la petite délinquance (vols, recels, etc.) de son quartier. Il est également interpellé pour des violences collectives perpétrées lors d'émeutes. Ces comportements et difficultés sont également sanctionnés par plusieurs exclusions temporaires du milieu scolaire. Ainsi l'émergence et le développement des comportements violents sont renvoyés par les jeunes sur plusieurs types de logiques qui peuvent se combiner sans jamais s'exclure totalement. Ces jeunes témoignent de ce processus d'enclassement de ces logiques multiples. Chloé parle volontiers de ses comportements comme d'une libération de la violence intérieure trop longtemps contenue et retournée contre elle-même. L'adolescence inaugure une période où elle se dit dans l'incapacité de canaliser ses émotions et ses affects. Elle ajoute que ses comportements violents lui permettent, au delà les mots, de s'opposer à sa mère pour lui

imposer ses propres vues. Selim présente ses conduites violentes comme une forme de réponse au désœuvrement et de défense contre les injustices dont il se sent victime. Le recours épisodique à la violence constitue également un moyen d'affirmer sa place au sein du groupe dont il fait partie.

- 17 En résumé, les différentes logiques évoquées par ces jeunes semblent s'agréger dans la continuité des mécanismes de construction identitaire typiques de l'adolescence. Elles s'apparentent à des formes exacerbées d'affirmation de soi par identification et appartenance à un groupe de jeunes, opposition aux adultes, recherche de sensations et de ses propres limites ou bien encore par rejet de toute forme de stigmatisation. Cette phase d'installation et d'escalade dans la violence est d'une durée variable de deux à trois ans selon les jeunes concernés. Il n'est pas inutile, par ailleurs, de rappeler que la caractérisation de cette période pour chacun de ces jeunes ne peut aucunement se réduire à la seule expression de leurs conduites violentes. Enfin, compte tenu de l'âge des jeunes interviewés, il devient plus délicat de déterminer de nouvelles étapes dans leurs parcours biographiques. Léo et Elsa demeurent dans la dynamique de cette première étape et ne semblent pas encore, à 16 ans, en mesure d'amorcer un nouveau « tournant » tant leur révolte contre l'institution scolaire reste vive. Denis, Tony et Selim sont entrés, à respectivement 16 et 18 ans, dans une nouvelle étape par rapport à leurs comportements violents. Chloé et Yann décrivent, à respectivement 18 et 19 ans, deux nouvelles étapes dans leur désengagement par rapport à la violence. L'analyse de la prochaine étape ne concerne donc plus que cinq des sept jeunes interviewés lors de notre enquête.

Des stratégies incertaines pour rompre la « spirale de la violence »

- 18 Dans cette seconde phase, la recherche d'alternatives et d'échappatoires à leur situation sociale conduit ces jeunes à adopter de nouvelles stratégies comportementales caractérisées par de profondes ambivalences. Les comportements Selim illustrent bien les contradictions et les tergiversations que l'on rencontre dans cinq des sept situations de notre échantillon. A l'approche de sa majorité, Selim tente effectivement de prendre ses distances avec son quartier et le groupe dont il fait partie. Il investit plus fortement sa formation par apprentissage dans les métiers du bâtiment. Ses comportements et résultats scolaires s'améliorent. Il envisage une insertion professionnelle dans l'entreprise de ses frères. Il dit vouloir être tranquille et se sortir de la « galère ». Mais il y a six mois encore, Selim a été interpellé pour des faits de violence collective. Cette phase se caractérise donc par des stratégies, « d'évitement » ou encore de « mise à distance » de ce qui est identifié par les jeunes comme étant la source de leurs difficultés (mère, groupe de jeunes). Elles s'accompagnent d'une recherche de « points d'appui » que ce soit par le biais d'une rencontre amoureuse, d'un changement de fréquentations ou la sollicitation des liens fraternels. Mais dans tous les cas, il s'agit pour ces jeunes de s'entourer afin d'être soutenus et contenus dans leur fragile démarche de changement. La conjonction de ces diverses stratégies restent incertaines et procèdent de tâtonnements, d'essais et d'erreurs. Elles ne sont pas exemptes de contradictions et d'ambivalence. Enfin, l'analyse de nos entretiens laisse encore apparaître une étape supplémentaire qui concerne seulement deux de nos situations : celles de Chloé et de Yann.

Une stratégie d'émancipation accélérée

- 19 Dans cette dernière phase, l'exemple de Chloé est très significatif. Elle réalise, en l'espace d'une seule année, d'importantes ruptures dans sa trajectoire sociale. Arrivée à l'âge de la majorité, elle met un terme, avec l'accord du juge et des services sociaux, à une mesure d'aide engagée depuis plusieurs années avec une éducatrice. Elle s'engage également dans un processus d'émancipation accélérée qui se matérialise par d'importants changements statutaires et une « mise à distance physique » de sa famille d'origine. Alors qu'elle est enceinte, elle s'installe dans la famille du père de son enfant. Cette famille attentionnée lui permet de trouver un peu de tranquillité et de sérénité. Elle réside donc, le temps de sa grossesse, dans une ville située à cent cinquante kilomètres de Rennes. Ses relations avec sa mère et son frère restent épisodiques et conflictuelles. Peu de temps après la naissance de sa petite fille, elle décide de s'installer définitivement, avec son conjoint, dans une ville située à huit cents kilomètres de Rennes. Elle rompt ses liens avec sa mère dont elle a compris, dit-elle, la maladie. En définitive, le cheminement biographique de Chloé, qui est très proche de celui de Yann, se caractérise par un changement de position sociale par l'appropriation de statuts et rôles définissant l'âge adulte : installation dans une vie de couple, maternité, déménagement du domicile familial. Yann, pour sa part, a trouvé un emploi stable et durable.

Perspectives

- 20 Au terme de l'étude de nos onze situations, on peut déjà dégager quelques pistes de réflexion. D'abord, il apparaît que l'on peut systématiquement distinguer plusieurs stades qui vont de l'apparition des conduites violentes à leur atténuation progressive, voire même à leur disparition. Mais, si l'émergence des comportements violents semble toujours liée dans les propos de nos interlocuteurs à l'adolescence, il est par ailleurs intéressant de relever que, dans au moins quatre de ces situations, des troubles comportementaux ont été repérés dès la prime enfance. Cette première remarque incite donc à une certaine prudence interprétative quant à l'existence de stades exclusivement liés à la période de l'adolescence. Il est également très important de noter que, durant cette première phase, les types et la nature des actes violents sont très disparates. Ensuite, nos analyses révèlent l'existence d'au moins trois stades distincts. Le premier de ces stades, lié à l'émergence des comportements violents vers l'âge de douze à treize ans, est toujours présenté comme « une affirmation de soi explosive ». Ce stade qui a une durée moyenne de deux à trois ans pour chacun des jeunes interviewés constitue une « parenthèse biographique ». La seconde étape ne concerne plus que cinq des jeunes de notre échantillon. Elle peut se définir comme « un temps d'expérimentation » concrétisé par de multiples tentatives pour sortir du processus d'escalade de la violence. C'est le temps des essais, des erreurs et de multiples tâtonnements existentiels. Elle est marquée par l'apparition de nouvelles identifications (conjoint, famille du conjoint, groupes de jeunes, frères aînés). L'issue de cette étape semble très incertaine pour au moins trois des cinq jeunes et sa durée semble être mal déterminée. Enfin, la dernière étape ne concerne plus qu'un garçon et une fille au sein de notre échantillon. Le cheminement biographique de ces jeunes se matérialise par des ruptures : « mise à distance géographique et physique » du lieu de résidence maternel et investissement de nouveaux rôles sociaux

caractéristiques de l'âge adulte (installation dans une vie de couple, accession au statut de mère pour l'une et de salarié dans un emploi stable pour l'autre).

- 21 En résumé, si l'on peut observer l'existence de différents stades dans le rapport que les jeunes entretiennent avec la violence, il paraît également important de considérer ces comportements dans la dynamique globale de l'adolescence. Nos premières observations laissent effectivement transparaître des différences de rythme et de nature selon les jeunes de notre échantillon. Il convient donc de prendre acte de cette diversité. Les comportements violents de chaque jeune ne disent effectivement rien de leur signification. Il existe bien une singularité inaliénable de la dynamique identitaire dans laquelle chaque jeune est engagé. A titre d'hypothèse, on peut penser que la prise de distance avec les comportements violents suppose des « points d'appui » extérieurs, d'autres identifications possibles, inscrites dans une structure de personnalité multiple et ouverte, en réseau, alimentée par des ressources.

Une homologie entre conduites des jeunes et pratiques d'accompagnement éducatif

Des phases différenciées dans l'accompagnement des jeunes

- 22 Les types d'aides apportés, dans une même situation sociale, semblent connaître quelques variations selon les cycles de comportements dans lequel le jeune est engagé. Il nous apparaît ainsi essentiel de replacer systématiquement la nature des aides dans le contexte d'intervention des professionnels à l'égard des jeunes.

L'impuissance institutionnelle face à l'engagement du jeune dans le cycle de la violence

- 23 Cette phase « d'explosion identitaire » du jeune, qui intervient à l'âge de douze et treize ans, apparaît extrêmement problématique. L'action institutionnelle peut se caractériser selon quatre scénarii principaux. Le premier se matérialise par une interruption des mesures d'aide de près de deux ans en moyenne. Le second se caractérise par des changements de mesures avec des hésitations et des attermoissements. Le troisième engage les jeunes dans « une spirale de sanctions, exclusions scolaires » qui attise les ressentiments du jeune. Le dernier, enfin, révèle l'absence de toute mesure à destination des jeunes. Dans le premier cas, l'absence de réponses par rapport à des situations déjà connues tient essentiellement à des biais d'évaluation. La mainlevée des mesures est sous-tendue par des évaluations qui ont majoré certains aspects conjoncturels de la situation et des préoccupations sur certains membres de la famille au détriment du jeune lui-même. Dans le deuxième cas de figure, la situation du jeune renvoie à une question essentielle : « comment apporter une aide à un jeune qui, non seulement, n'est pas demandeur mais qui, de surcroît, se fait une fierté de ne pas être aidé ? ». Il s'agit d'ailleurs d'un trait caractéristique des jeunes durant cette phase d'émergence de leurs conduites violentes. Enfin, dans la situation de Léo, les mesures d'aide sont dans une phase de démarrage. Elles se caractérisent par une spirale de sanctions et d'exclusions sous-tendues par une logique d'affrontement entre les professionnels et le jeune. Elles sont essentiellement guidées par la volonté de sanctionner les conduites violentes en mésestimant, par là même, les stratégies identitaires de retournement de la

stigmatisation scolaire. Elle pose implicitement la question de l'interprétation des comportements du jeune dans un cadre exclusivement scolaire. En résumé, les différentes situations sociales renvoient les institutions à une forme « d'impuissance » tant dans leur capacité à proposer des aides que dans la difficulté à les mettre en œuvre. Elles posent explicitement la question de l'articulation entre les différents champs d'intervention que sont la protection administrative et la protection judiciaire : l'un procédant d'une contractualisation alors que l'autre repose sur l'exercice d'une contrainte juridique.

L'accompagnement des expérimentations du jeune pour rompre le cycle de la violence

- 24 Cette phase majeure, qui inaugure une envie parfois ambivalente de changement de comportements, est placée sous le signe de l'expérimentation et de la recherche d'alternatives. Les différents types d'aides s'ajustent de manière souvent singulière selon les situations. Certains jeunes rencontrent des « personnes qui comptent » (une psychologue, puis une éducatrice pour Chloé et Yann). Ils nouent une relation de confiance avec des professionnels qui se montrent disponibles et cohérents dans leurs attitudes. Ces professionnels « les écoutent et discutent avec eux ». Ces rencontres marquent le début d'un engagement dans « un travail sur soi ». Chloé, par exemple, définit ce « travail sur soi » comme une réflexion matérialisée par une prise de conscience progressive de sa situation familiale, de ses propres comportements et de leurs conséquences. D'autres jeunes revendiquent fortement ces changements de comportements comme étant de leur seul fait. Denis, par exemple, place ses relations avec les professionnels sous le signe de la méfiance. Il a beaucoup expérimenté l'insécurité des liens avec les adultes. « Il faut arriver à s'entendre » dit-il. Le thème de la trahison entre les paroles et les actes posés est très présent. En dehors de sa famille d'accueil, il dit ne pas avoir eu d'aides adaptées et avoir souffert de sanctions injustes. Il adopte une attitude très ambivalente à l'égard des aides dont il a pu bénéficier. S'il a pris conscience de ses comportements et de leurs conséquences, sa réflexion sur sa situation familiale sert, pour l'instant, à les justifier. Les professionnels l'aident surtout à définir un projet. Mais il trouve facile de dire qu'il « faut faire ci ou ça » alors que ses difficultés pour y arriver sont insuffisamment considérées. Il souhaite s'engager « dans une vraie scolarité » et non pas dans du « bricolage ». Il dit avoir peur de faire des démarches vers l'extérieur et qu'on ne l'aide pas. D'autres encore restent, pour leur part, dans « une phase de lutte et de révolte » systématique. L'aide apportée par les professionnels réside principalement dans leur capacité à tenir leur place, à poser des limites face aux comportements de ces jeunes. Cette confrontation quotidienne suppose une véritable capacité de « contenance » de la part des professionnels et de leur institution. L'espace de la parole n'est pas encore investi. C'est en cela que Léo et Elsa n'ont pas encore engagé de véritable rupture avec la période précédente. Léo est néanmoins fortement engagé dans une activité sportive dans laquelle il réussit plutôt bien. Ce support d'activité est défini comme très important. Les professionnels l'aident également à définir un projet. Cette recherche le décourage néanmoins tant il est vrai que ses difficultés scolaires constituent un empêchement majeur dans son orientation. Enfin, dans certaines situations, les jeunes adoptent une attitude très ambiguë à l'égard des aides dont ils ont pu bénéficier. Bien qu'il s'en défende, Selim reconnaît par exemple, qu'à certains moments, ces aides lui ont été utiles. Il reste un peu méfiant à l'égard des professionnels. Il dit que « c'est dur de leur faire confiance ». Il admet que les sanctions pénales dont il a été l'objet lui ont fait peur.

La possibilité d'en parler avec son éducateur lui a permis de prendre conscience de ses comportements et de leurs conséquences. L'éducateur lui a aussi apporté des aides financières pour s'inscrire dans des activités de loisirs ou partir en vacances. Ces supports d'activités sont définis comme très importants car ils lui ont permis de « voir autre chose ». L'éducateur l'a également aidé à régler ses problèmes avec l'école et à définir un projet pour travailler dans le secteur du bâtiment. Il reconnaît que le travail engagé avec son éducateur lui a été bénéfique. En résumé, cette période d'expérimentation est placée sous le signe de multiples apprentissages. Ils participent à la construction de soi dans une logique de résolution de problèmes et de nouvelles « mise en situations ». Dans ces conditions, l'apprentissage du libre arbitre et du développement de la capacité de choix des jeunes devient essentiel.

L'émancipation et l'intégration sociale du jeune

- 25 Les aides apportées durant cette période ne concernent plus que Chloé et Yann. Ces aides se caractérisent par un engagement dans la relation d'aide avec une personne significative. Les besoins d'aide paraissent plus réduits dans la mesure où ces jeunes se prennent en charge et peuvent se situer dans une parole. Chloé décrit d'ailleurs ses aides comme « l'accompagnement de ses initiatives ». L'éducatrice est présentée comme une confidente et « quelqu'un qui permet de « se réassurer dans les moments de doute ». Il est donc essentiel pour les travailleurs sociaux d'avoir les moyens de cet accompagnement éducatif afin de faciliter l'accès du jeune au travail et au logement.

Des interactions complexes entre le jeune et les professionnels

- 26 L'analyse des différentes situations sociales révèle un tournant majeur dans les interactions entre les professionnels, le jeune et ses parents. Ce tournant s'articule autour de la « participation authentique » des différents protagonistes dans les mesures d'aide. Cet engagement réciproque se heurte dans les faits à de nombreux obstacles au point que l'on puisse les considérer comme déterminants dans la nature des interactions qui vont se jouer entre les différents acteurs sociaux. Plusieurs types d'obstacles peuvent être identifiés dans la mise en place de ces mesures d'aide. Ils procèdent de trois ordres principaux : les « résistances » inhérentes aux individus, le contexte dans lesquels les mesures d'aide sont engagées et les dysfonctionnements institutionnels. Ces différents obstacles peuvent se décliner autour de quelques points de passages obligés. Ils sont toujours récurrents dans les propos des uns et des autres.
- 27 D'une part, le jeune et ses parents éprouvent souvent des difficultés à parler intimement d'eux-mêmes. Ils sont partagés entre la volonté d'oublier et de s'engager dans une parole. Il y a effectivement des « non-dits » et des interrogations qui demeurent en suspens entre le jeune et sa famille. La divulgation de ces informations cachées constitue un enjeu perceptible. Ce passé est, en outre, considéré comme honteux et souvent chargé de culpabilité. En tout cas, il s'agit toujours d'un passé extrêmement douloureux qui interroge la capacité du jeune et de sa famille à l'évoquer. Cet aspect est d'autant plus sensible que l'injonction « d'en dire quelque chose » est souvent considérée comme fondamentale par les professionnels. D'autre part, la mise en place des aides à destination des jeunes est également traversée par des injonctions paradoxales. Le premier de ces paradoxes tient à ce que les mesures d'aide reposent principalement sur l'entretien alors

que la communication au sein de la famille est peu valorisée. Le rapport des jeunes au langage et la communication est entravé par de multiples facteurs qui, le plus souvent, se surajoutent. Ils sont tenus au silence dans leur famille. « Cela ne sert à rien de parler et de pleurer » leur dit-on. Il existe également un effet de renforcement culturel en raison de leur appartenance sociale. Ces familles valorisent traditionnellement assez peu la parole et la « réflexion sur soi ». Enfin, le parcours scolaire de ces jeunes traduit, le plus souvent, d'importantes difficultés dans les ressources dont ils disposent. Les professionnels ont tendance, pour leur part, à parer la parole de toutes les vertus. Le second paradoxe est lié au fait que l'acceptation d'une aide suppose de reconnaître que l'on en a besoin. Or, les jeunes sont tenus par leurs parents de se « débrouiller seuls ». Cette « figure imposée » s'apparente au respect d'un code d'honneur : « se faire aider est disqualifiant ». Les jeunes tirent une certaine fierté à ne pas accepter l'aide d'autrui. Le dernier paradoxe s'enracine dans l'expérience des jeunes à l'égard des adultes. Ils ont été fondamentalement confrontés à des adultes qui leur ont fait défaut (les pères et plus généralement des tiers) ou qui se sont avérés inconsistants (les mères : maladie mentale, violence, alcoolisme, attitudes surprotectrices). Dans certaines situations, les travailleurs sociaux sont en plus disqualifiés par les parents. « Ce sont eux qui foutent la merde » dit la mère de Chloé. Dans ces conditions, l'injonction des professionnels « à leur faire confiance » relève le plus souvent de la gageure. Enfin, le contexte de crises dans lequel les professionnels commencent leurs interventions n'est guère propice à l'instauration d'une « communication authentique ». Les mesures d'aide arrivent souvent trop tardivement ou s'inscrivent à la suite d'échecs répétés de l'action institutionnelle. Dans les différentes situations sociales analysées, ce « tournant relationnel » entre le jeune et les professionnels n'est jamais totalement dépassé. Il perdure sous la forme d'une ambivalence qui, à la faveur d'événements ou de situations conjoncturelles, peut être réactualisée. Enfin, ce « tournant relationnel » ne dit évidemment rien de ce qui en est fait par les différents acteurs sociaux. Il se conjugue de manière éminemment singulière. Il est négocié et renégocié au fil du déroulement de la mesure d'aide et se traduit par des stratégies repérables dans le comportement des jeunes. Ces stratégies peuvent se décliner de manière diverse. Certains jeunes sont fortement engagés dans des relations de collaboration avec des personnes significatives. Leurs ressources tant langagières que réflexives leur ont permis de réaliser un « travail sur eux ». Cette démarche a accompagné leur stratégie de fuite du foyer maternel. Chloé, par exemple, reconnaît les professionnels comme des personnes ressources (ayant « quelque chose d'intéressant à dire ») lui ayant apporté de la considération et du respect (« dans la manière de lui dire les choses »). Elle a clairement adopté une stratégie de coopération avec les professionnels. D'autres jeunes éprouvent de la méfiance à l'égard des professionnels. Oscar dit ne pas vouloir se faire aider et doute toujours de la confiance que l'on peut leur accorder. Il n'a expérimenté qu'une succession d'aides fragmentées et pas toujours effectives. Denis trouve « refuge » dans un groupe de jeunes qui l'aide alors qu'Oscar se retrouve seul. Ils s'inscrivent dans une stratégie de retrait, de repli sur eux dans leurs relations avec les professionnels. D'autres jeunes encore sont révoltés par la « stigmatisation scolaire » dont ils s'estiment l'objet. Elsa se sent constamment victime d'injustices. Elle s'insurge contre l'autorité des professeurs et n'hésite pas à entrer en conflit. Elle s'inscrit dans une stratégie d'opposition, de lutte contre les professionnels. Enfin, dans certaines situations, les jeunes cultivent de bonnes relations avec leur éducateur. Tony évite toute source de conflit et cherche à tirer profit de ce qui lui est

proposé. Il négocie au mieux de ses intérêts. Sous son apparent conformisme, il développe une stratégie « d'intérêts bien compris » avec son éducateur.

Des dysfonctionnements patents dans les différentes séquences d'aide

- 28 L'articulation des séquences d'aide entre les différentes institutions se construit de manière toujours singulière. Elle s'agrège, selon un principe d'homologie, à la dynamique même des trajectoires familiales. L'observation des enchaînements dans les mesures d'aide révèle un ensemble de dysfonctionnements récurrents. On observe régulièrement des difficultés de repérage des situations en partie liées à leur « manque de visibilité sociale ». Ainsi, nombre d'entre elles font l'objet d'une première détection institutionnelle alors que les jeunes sont dans une tranche d'âge comprise entre onze et dix sept ans. Autrement dit le travail de prévention s'est avéré totalement inopérant. La qualification et l'interprétation des comportements sont également problématiques. Il n'est pas rare de constater, par exemple, que des relations conflictuelles (provocations verbales, refus des consignes) avec des professeurs sont assimilés à de la violence. Cette catégorisation hâtive des conduites interroge la diffusion, souvent insidieuse dans notre société, de la notion même de violence. Mais il peut aussi s'écouler de dix à treize ans entre le moment où une situation avec violences est repérée et la mise en œuvre d'une première intervention en faveur du jeune. Ces dysfonctionnements techniques récurrents posent la question de l'évaluation des situations. Nous observons des biais récurrents dans l'évaluation qui tiennent à la fois à ce qui regardé dans ces situations et à l'identification du travailleur social à l'un des acteurs familiaux. L'attention des professionnels peut se focaliser sur l'un des membres de la famille au détriment d'un autre. Certains jeunes sont ainsi « oubliés ». La gestion des situations est également indexée sur des logiques de réactions événementielles par rapport aux situations. Le travail d'accompagnement réalisé auprès des jeunes est plus souvent réactif que réellement anticipateur. Les projets d'intervention sont insuffisamment clarifiés : là encore, plus de la moitié des jeunes sont concernés. Les objectifs communs des professionnels autour de la situation n'apparaissent pas clairement. Dans un tiers des situations étudiées, il existe des temps de réaction importants après les décisions concernant l'accompagnement du jeune. Il peut parfois s'écouler six mois avant que les décisions ne deviennent effectives. On peut aussi observer, dans un autre tiers des situations observées, des décisions restées sans application. Des interruptions de mesures au début de l'adolescence (douze à treize ans), période sensible et charnière dans la construction identitaire, viennent rappeler que les mesures doivent fondamentalement s'inscrire dans la durée afin d'en garantir le sens éducatif. De fait, il existe une différence pour le moins substantielle entre le rapport au temps économique et éducatif. Des manquements dans le suivi des situations sociales sont encore régulièrement observés. Il s'agit d'une caractéristique que l'on retrouve notamment lorsqu'il y a eu un déménagement accompagné d'un changement de région. Le morcellement des mesures d'aide, enfin, constitue un phénomène que l'on retrouve dans l'ensemble des situations étudiées.
- 29 Il nous paraît intéressant d'évoquer brièvement la situation de Léo qui est en tout point exemplaire des observations que nous avons pu réaliser au sein de notre échantillon. Le climat de violence conjugale existe avant même la naissance de l'enfant. Les premières mesures d'aide interviennent alors que celui-ci a quatre ans. En raison de sa violence, le père de Léo, d'origine étrangère, fait l'objet d'une procédure de déchéance d'autorité parentale. Les professionnels intervenant au moment des faits font partie de la justice et

du secteur psychiatrique. La mère de Léo change de région afin de mettre fin au harcèlement quotidien dont elle est l'objet par son ex-conjoint. Elle veille à couper toute relation en gardant sous silence son lieu de destination. Après ce déménagement « dans l'urgence », il s'ensuit une interruption des mesures d'aide pendant une période de huit ans. L'adoption de cette « posture de fuite » comme solution interroge sur l'absence de suivi et de continuité des interventions autour de la mère et de l'enfant. Cette « fuite désespérée » n'a effectivement pas permis de traiter les problèmes sous-jacents à cette situation. Il n'y pas eu de réévaluations de la situation sociale après le déménagement comme si celui-ci se suffisait en lui-même. Lorsque de nouvelles mesures d'aide sont proposées, l'enfant a atteint l'âge de quatorze ans. L'épicentre des mesures adoptées tourne autour de l'institution scolaire. Ces différentes dispositions restent dans une phase de démarrage.

Des coopérations institutionnelles malmenées

- 30 L'observation des coopérations entre les professionnels des différents services et établissements permet d'identifier certains problèmes récurrents. Ces derniers se combinent le plus souvent au sein d'une même situation sociale mais ils peuvent également s'avérer plus spécifique à une situation donnée. Nous avons recensé six problèmes principaux : des discontinuités temporelles dans les coopérations institutionnelles occasionnant souvent une absence durable d'accompagnement social, des coopérations institutionnelles caractérisées par une multiplicité des acteurs professionnels, des coopérations institutionnelles favorisant une dilution des aides par l'absence de projet pour le jeune et de continuité dans les choix d'intervention, l'absence d'institutions majeures pour cause de centration excessive sur l'un des acteurs familiaux (par exemple : la mère, la fratrie ou l'enfant), l'absence d'interventions institutionnelles dans un « tournant biographique majeur » de la vie du jeune (le début de l'adolescence) et, enfin, une incapacité collective à mettre en œuvre des mesures d'aides, « à entrer collectivement » dans le traitement social de la situation.
- 31 Il nous paraît intéressant d'évoquer la situation de Denis qui est très caractéristique des phénomènes que nous avons régulièrement pu observer au sein de notre échantillon. Cette situation sociale se caractérise par une mobilisation constante des coopérations entre les institutions en milieu ouvert et fermé. Le premier signalement intervient alors que l'enfant entre dans sa sixième année. L'école est l'instigatrice de cette première initiative. Après un passage devant le juge des enfants, une mesure d'accompagnement en milieu ouvert est engagée pour une période de deux ans. Ces trois interlocuteurs continuent de travailler ensemble. Au terme de cette première période, une mesure de placement en famille d'accueil est prononcée pour une seule année. Alors que Denis vient d'avoir neuf ans, on rentre dans une période d'hésitations et de tergiversations entre le maintien du placement ou le retour dans sa famille. L'intervention institutionnelle se heurte aux initiatives d'une association bénévole. Ce conflit met en présence sept institutions et une association caritative sur des options de travail contradictoires. Dès lors, Denis est entourée d'une pléthore d'intervenants dépendant de tous les champs d'activité (justice, administratif, médico-social). Pendant une période de sept ans, le processus de coopération rassemble, en moyenne, sept interlocuteurs professionnels et bénévoles. La coopération entre les institutions semble se heurter à d'importants problèmes de cohérence. Les mesures sont discontinues et les professionnels se relayent. On passe parfois même du milieu ouvert au milieu fermé sans que les mesures aient été

réellement exercées. Le système de coopération entre les institutions semble engagé dans des logiques contradictoires qui n'apportent aucune garantie de continuité dans l'accompagnement du jeune et de sa famille. Denis ne se sent nullement impliqué dans les aides proposées.

Conclusion : entre valeurs et techniques : des pratiques enserrées dans leurs contradictions

- 32 Les résultats de la recherche Daphné II interrogent la rationalité pratique des actions sociales engagées auprès des jeunes ayant des conduites violentes. Ils permettent notamment de mesurer, qu'en dépit de la diversité des systèmes européens et des pratiques, ces situations suscitent des dysfonctionnements spécifiques qui tiennent autant à la violence elle-même qu'à la réaction sociale qu'elle engendre. Ils révèlent encore que les pratiques de l'intervention sociale sont traversées par des contradictions patentes qui opposent valeurs et technicité. L'avènement de l'individu dans le monde contemporain valorise la subjectivité et la liberté du sujet. Ces notions constituent aujourd'hui autant de références axiologiques pour les professionnels de l'intervention sociale. Dans le cas de ces jeunes ayant des conduites violentes, il apparaît que le recours parfois stéréotypé à la responsabilité, la réflexivité, la prise de conscience de soi et de ses comportements peut paradoxalement générer plus de difficultés qu'il n'en résout. Il en découle effectivement, sous couvert d'idéologie, une standardisation des méthodes d'accompagnement qui ne sert pas toujours les intérêts des jeunes concernés. Ce n'est ni plus, ni moins, que toute la chaîne de l'intervention et de ses composantes (observation, décision, projet, évaluation etc.) qui se trouve ainsi réinterrogée. Pour comprendre et dépasser ces contradictions inhérentes à l'action, il convient d'effectuer un détour vers des références sociologiques susceptibles de leur donner sens. Pour cela, nous en appelons aux travaux de deux sociologues français, J-C. Kaufmann et C. Dubar, qui s'accordent sur l'émergence d'un phénomène identitaire dans la société contemporaine. La compréhension du phénomène identitaire pour J-C. Kaufmann suppose de distinguer clairement identité et individu. L'émergence de l'individu suppose effectivement une mise en perspective historique. L'individu, et son autonomisation, est le produit d'une histoire qui lui assigne progressivement une fonction de réorganisation du social. L'individu peut être vu, nous dit-il, « comme l'articulation continue de deux processus. D'une part, un stock de mémoire sociale, à l'architecture spécifique individuellement incorporée, extraordinairement mouvant et contradictoire. D'autre part, un système de fermeture subjective, conférant le sens tout en créant l'illusion d'une totalité évidente »⁵. Bien que morcelé, l'individu doit se présenter aux autres et à lui-même comme une entité stable et autonome. L'identité est cet « enveloppement » qui lui confère « l'évidence de soi ». Pour C. Dubar, le phénomène identitaire relève principalement du passage d'un mode d'identification à un autre. Il s'agit, dit-il, « de processus historiques, à la fois collectifs et individuels, qui modifient la configuration des formes identitaires définies, comme modalités d'identification »⁶. Nous inscrivons notre démarche sociologique dans cette problématique d'arrière-plan qui associe le phénomène identitaire à l'individualisation et la modernité. « Si l'on prend ce point de vue, il devient clair que l'identité comme processus historique est fondamentalement définie par la capacité de création subjective. En termes dynamiques, elle est le mouvement par lequel un individu reformule toujours davantage la substance sociale qui le constitue. La « crise » des

identités est en réalité le symptôme de cette place grandissante de la subjectivité dans la reproduction sociale. Car la quête identitaire (y compris quand elle prend la forme contre-révolutionnaire) témoigne du fait que les sujets ont de plus en plus le pouvoir et le devoir de donner sens à leur propre vie (M. Castells, 1999) »⁷. C'est en cela que l'on peut parler d'une reformulation du social par l'identité. Si le processus de socialisation s'est inversé puisqu'il dépend désormais des définitions identitaires, il apparaît clairement que l'objet du travail identitaire réalisé par l'individu contemporain concerne la « matière sociale » qui le constitue. Si notre démarche sociologique se propose de chercher la société dans l'homme, nous jugeons également nécessaire de situer l'homme dans la société. Dans le cadre de notre étude, il convient de se rappeler que les configurations sociales sur lesquelles reposent la construction identitaire de ces jeunes ayant des conduites violentes sont, pour l'essentiel, liées à leur position sociale et aux ressources qui lui sont associées. En ce sens, on peut considérer que « c'est dans les termes de l'implosion, de l'effondrement dépressif ou, ce qui revient au même, de l'explosion – de violence, de rage ou de recherche de sensations – que se manifeste aujourd'hui une large part des tensions sociales » (A. Erhenberg, 2001, p 201). Ainsi les inégalités sociales demeurent en dépit des mécanismes, parfois sophistiqués, de redistribution des richesses dans les sociétés européennes. Mais les contours de ces inégalités sociales sont profondément redessinés par l'individualisation de la société. Ces inégalités sont aujourd'hui, par un effet du discours social, directement imputables aux activités et à la réussite des acteurs. Autrement dit, elles relèvent de la responsabilité individuelle. Cette responsabilisation des acteurs n'empêche aucunement les plus pauvres de le rester. Elle introduit donc un nouvel espace d'inégalités qui repose sur la représentation de soi et des affects qui y sont associés. Elle débouche, comme notre étude le démontre, sur un déficit d'estime de soi et de capacité à construire du sens par rapport à sa situation sociale. C'est que désormais « les phénomènes de socialisation les plus larges, les plus institutionnalisés, les plus objectifs, conduisant aux déterminations les plus lourdes, passent désormais au crible des subjectivités individuelles pour se mettre en place »⁸. Il y a là incontestablement matière à réflexion pour débattre d'une refonte des références dans les pratiques professionnelles auprès de jeunes dont les conduites violentes témoignent de leur difficulté à construire leur identité.

- 33 La méthode comparative utilisée dans le cadre de la recherche Daphné II accrédite l'idée selon laquelle il existe des alternatives dans la construction de références dans le champ de l'intervention sociale. Il y a manière et manières de procéder dans la construction et l'usage de ces références. Le projet Daphné II a été co-construit, dans chacun des pays participants, avec les milieux professionnels et les usagers eux-mêmes. Alors que nous devons à la recherche en intervention sociale pléthore de modèles de compréhension sur les phénomènes sociaux, nous avons tenté, pour notre part, d'élaborer des recommandations aux seules fins de permettre une réflexion sur les pratiques professionnelles. Ce type de recherche, orienté par la production de savoirs sur les pratiques professionnelles plus que sur les phénomènes sociaux eux-mêmes, en appelle à une réflexivité sur et dans l'action. Cette perspective de sciences appliquées doit faciliter, dans sa visée clairement utilitariste, la formalisation, la capitalisation et la transmission des pratiques dans le champ de l'intervention sociale.

BIBLIOGRAPHIE

- Becker (Howard.S), *outsider*, Paris, Métailié, 1985, 247 p.
- Berger (Peter), Luckmann (Thomas), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1994, 285 p.
- Bourdieu (Pierre), *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de minuit, 1996, 670 p.
- Camilleri (Carmel), Karstersztein (Joseph), Lipiansky (Edmond Marc), Malewska-Peyre (Hanna), Taoboada-Leonetti (Isabelle), Vasquez (Ana), *Stratégies identitaires*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, 232 p.
- Dubar (Claude), *La crise des identités, l'interprétation d'une mutation*, Paris, P.U.F, 2001, 239 p.
- Dubet (François), *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil, 1994, 272 p.
- Dubet (François), *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil, 2002, 421 p.
- Dubet (François), *La Galère : jeunes en survie*, Fayard, 1987, 503 p.
- Ehrenberg (Alain), *La fatigue d'être soi*, Paris, Odile Jacob, 1999, 312 p.
- Goffmann (Erwin), *La mise en scène de la vie quotidienne, la présentation de soi*, Paris, Les éditions de minuit, 1973, 251 p.
- Goffmann (Erwin), *Les rites d'interactions*, Paris, Les éditions de minuit, 1974, 230 p.
- Goffmann (Erwin), *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les éditions de minuit, 1989, 175 p.
- Jodelet (Denise), *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, 424 p.
- Kaufmann (Jean-Claude), *L'invention de soi, une théorie de l'identité*, Paris, Hachette, 2004, 351 p.
- Morin (Edgar), *L'identité humaine, l'humanité de l'humanité*, Paris, Seuil, 2001, 287 p.
- Moreau (Christophe), Sauvage (André), *La fête et les jeunes : espaces publics incertains*, Rennes, Apogée, 2007, 220 p.
- Lecaplain (Patrick), "Professional support for violent young people, results of a comparative European study, dans Fröhlich-Gildhoff K (coord.), Wigger A., Svensson O., Waleria Stelmaszuk Z., Editions de « National discussion about violent behaviour of children/adolescents », (Series on childhood and adolescence research volume 3), F.E.L, Freiburg, 2008, 321 p.
- Strauss (Anselm), *La trame de la négociation, sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'harmattan, 2008, 319 p.

NOTES

1. Peter Berger et Th. Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1994, p 51.
2. Claude Dubar, 2000, 3^{ème} édition, *La socialisation*, Paris, Armand Colin, p 126.

3. Denis Jodelet, *Les représentations sociales*, Vendôme, P.U.F, 1993, 63 p.
 4. Dès leur tout premier ouvrage sur la « grounded theory », Barney Glaser et Anselm Strauss (1967) ont présenté celle-ci comme une méthodologie générale qui se définit en opposition des approches hypothético-déductives. Ils contestent à ces dernières le fait qu'elles partent de postulats a priori pour déduire des explications sur les phénomènes sociaux. Dans cette perspective, les données empiriques servent, disent-ils, essentiellement à démonter la validité des théories déjà existantes. À l'inverse, la « grounded theory » est présentée essentiellement comme une approche inductive. Elle se réalise par immersion dans les données de terrain et sert de point de départ à la construction d'une théorie sur les phénomènes étudiés. Le chercheur conserve effectivement, à toutes les étapes de son enquête, des liens structurels et constants avec le matériau empirique.
 5. Jean-Claude Kaufmann, *L'invention de soi, une théorie de l'identité*, Paris, Hachette, 2004, p 90.
 6. Claude Dubar, *La crise des identités, interprétation d'une mutation*, Paris, P.U.F, 2003, p 4.
 7. Ibid., p 90.
 8. Ibid., p 262.
-

RÉSUMÉS

L'objectif de cette recherche, financée par la commission européenne dans le cadre du programme DAPHNE II, était de réaliser une analyse comparative en Europe des mesures d'aide publiques ambulatoires destinées aux familles dont les enfants et adolescents développent des conduites violentes. Cette recherche a été menée conjointement par cinq équipes de chercheurs européens dépendant respectivement du centre de recherche sur l'enfance et la jeunesse de l'Evangelische Fachhochschule de Fribourg en Allemagne, de l'Université de Halmstad en Suède, de l'Université de Varsovie en Pologne, de la Fachhochschule de St. Gallen en Suisse et du G.I.R.F.A.S/I.R.T.S de Bretagne en France. Le travail engagé par l'équipe française dans le cadre de cette recherche se proposait de déterminer les différents « turning points » observés dans la trajectoire sociale d'une douzaine de jeunes ayant des conduites violentes. Une attention plus spécifique a été portée sur les effets des mesures d'aide dont ils ont bénéficiées. Cette recherche met en exergue les dysfonctionnements "génériques" des services sociaux dans leurs interactions avec les familles. Elle souligne la nécessité d'une relation de qualité entre une tierce personne et le jeune pris dans la spirale de la violence. Elle accrédite l'idée que cette tierce personne doit être pensée de façon spécifique lorsqu'il s'agit de la jeunesse en difficulté, le plus souvent en mal d'interactions structurantes au sein de son milieu familial.

Financed by the European Commission as a part of the DAPHNE II Program, the objective of this research was to carry out a comparative analysis in Europe of the mobile public assistance measures intended for families whose young and adolescent children develop violent behaviours. This research was jointly carried out by five teams of European researchers, dependant respectively on the Evangelische Fachhochschule research centre for childhood and youth of Fribourg in Germany, on the University of Halmstad in Sweden, on the University of Warsaw in Poland, on the Fachhochschule of St. Gallen in Switzerland and on the G.I.R.F.A.S/I.R.T.S of Brittany in France. The work undertaken by the French team as part of this research proposed to delineate the different "turning points" observed in the social path of a dozen youngsters

exhibiting violent behaviour. Very special attention was accorded to the effects of the assistance measures they benefitted from. This research highlights the “generic” malfunctioning of the social services in their interactions with the families. It underlines the necessity of a quality relationship between a third party and the youngster caught up in the chain of violence. It gives substance to the idea that this third party must be envisaged in a specific way, as far as young people in difficulty are concerned, who very often lack formative interactions in their family surroundings.

El objetivo de esta investigación, financiada por la Comisión Europea en el marco del programa DAPHNE II, era realizar un análisis comparativo en Europa de las medidas de ayuda públicas ambulatorias destinadas a las familias con niños y adolescentes que desarrollan conductas violentas. Esta investigación ha sido llevada a cabo conjuntamente por cinco equipos de investigadores europeos que dependen respectivamente del centro de investigación sobre la infancia y la juventud de la Evangelische Fachhochschule de Friburgo en Alemania, de la Universidad de Halmstad de Suecia, de la Universidad de Varsovia en Polonia, de la Fachhochschule de St. Gallen de Suiza y del G.I.R.F.A.S/I.R.T.S de Bretaña, en Francia. El trabajo aceptado por el equipo francés en el marco de esta investigación se proponía determinar los diferentes “momentos decisivos” observados en la trayectoria social de una docena de jóvenes con conductas violentas. Se presta una atención más específica a los efectos de las medidas de ayuda que recibieron. Esta investigación pone de relieve las disfunciones “genéricas” de los servicios sociales en sus interacciones con las familias. Pone de manifiesto la necesidad de una relación de calidad entre una tercera persona y el joven atrapado en la espiral de la violencia. Defiende la idea de que esta tercera persona ha de ser considerada de manera específica cuando se trata de juventud con dificultades, lo más a menudo con malas interacciones estructurantes en el seno de su familia.

INDEX

Keywords : turning point, malfunctioning of child protection service, care work with family, youth at risk, social work with families, violent behaviour

Mots-clés : turning point, jeunesses à risques, protection de l'enfance, conduites violentes, parentalité

Palabras claves : momentos decisivos, juventud en riesgo social, protección de la infancia, conductas violentas ayuda a las familias

AUTEUR

PATRICK LECAPLAIN

Formateur et chercheur à l'institut régional du travail social de Bretagne. Il termine actuellement sa thèse de sociologie à l'université Pierre Mendès-France de Grenoble.